

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel :  
190 francs suisses  
Fascicule mensuel :  
24 francs suisses

Genève  
4<sup>e</sup> année – N° 3  
Mars 1998

(La Propriété industrielle  
114<sup>e</sup> année – N° 3)

(Le Droit d'auteur  
111<sup>e</sup> année – N° 3)

# La Propriété industrielle et le Droit d'auteur

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

### COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Afrique .....	3
Amérique latine et Caraïbes .....	3
Asie et Pacifique .....	4
Pays arabes .....	6
Certains pays d'Europe et d'Asie .....	6
Médailles de l'OMPI .....	7

### DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DU DROIT INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Comité d'experts concernant le traité sur le droit des brevets .....	7
--	---

### RÉSEAU MONDIAL D'INFORMATION ET SERVICES D'INFORMATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 1998-1999 .....	8
---	---

### SYSTÈMES ET SERVICES MONDIAUX DE PROTECTION

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	
Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT .....	9
Informatisation .....	9

### CONTACTS AVEC D'AUTRES PAYS ET AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

.....	10
-------	----

### NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Convention OMPI. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE : Adhésion .....	11
Convention de Paris. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE : Adhésion .....	11
Traité sur le droit des marques. FÉDÉRATION DE RUSSIE : Ratification .....	11

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE L'OMPI .....	11
---	----

CALENDRIER DES RÉUNIONS .....	12
-------------------------------	----

*(Suite du sommaire au verso)*

OMPI 1998

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

ISSN 1020-220X

Au cours du même mois, un expert uruguayen de l'OMPI s'est rendu à l'Association paraguayenne des auteurs (APA), à Asuncion, pour donner des conseils sur l'amélioration de la gestion collective du Paraguay. Cette mission était organisée et financée dans le cadre du projet pour la modernisation du système de propriété intellectuelle du Paraguay.

*Pérou.* En décembre 1997, un expert de l'OMPI venant de l'Office espagnol des brevets et des marques s'est rendu en mission à l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle, à Lima, pour fournir une assistance technique pour le classement et l'examen des demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels.

## Asie et Pacifique

### Cours de formation, séminaires et réunions

*Séminaire national de l'OMPI sur le droit d'auteur à l'intention des bibliothécaires (Philippines).* Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec la Bibliothèque nationale des Philippines, s'est tenu à Manille les 8 et 9 décembre 1997. Il a été suivi par environ 250 participants. Des exposés ont été présentés par cinq experts de l'OMPI venant du Japon, de la Suède, du Royaume-Uni, du Comité Asie-Pacifique de la Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) et du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), par un expert national et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Deux autres fonctionnaires de l'OMPI ont également assisté au séminaire.

l'OMPI en collaboration avec le Bureau des brevets, des marques et du transfert des techniques du Ministère du commerce et de l'industrie et la Société de propriété intellectuelle des Philippines, avec l'aide de l'Agence japonaise pour les affaires culturelles, s'est tenu du 9 au 12 décembre 1997. Il a été suivi par 26 participants venant du Bangladesh, du Bhoutan, du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, des Fidji, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), du Laos, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la République de Corée, du Samoa, de Sri Lanka, de la Thaïlande, des Tonga et du Viet Nam, et par une cinquantaine de participants nationaux issus des secteurs public et privé. Un certain nombre de représentants de l'Agence japonaise pour les affaires culturelles et d'instituts japonais s'occupant de droit d'auteur ont également participé à ce colloque. Des exposés ont été présentés par huit experts de l'OMPI venant du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède, du



Participants au Colloque régional de l'OMPI sur le droit d'auteur et les droits voisins à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique (Philippines), 9 au 12 décembre 1997.

*Colloque régional de l'OMPI sur le droit d'auteur et les droits voisins à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique (Philippines).* Ce colloque, organisé par

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du CISAC, du Bureau régional pour l'Asie de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) et du Comité

Asie-Pacifique de l'IFRRO, par deux experts nationaux et par trois fonctionnaires de l'OMPI. Ce colloque était financé par le fonds fiduciaire du Japon constitué dans le cadre de l'accord conclu dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

**Assistance en matière de formation,  
de législation et de modernisation  
de l'administration**

*Cambodge.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé, à Tokyo, à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Inde.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé, à Tokyo, à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Indonésie.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé, à Tokyo, à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

Le même mois, un consultant malaisien de l'OMPI s'est rendu en mission à Jakarta, où il a présenté un exposé au séminaire sur les aspects économiques, juridiques et sociaux des droits de propriété intellectuelle dans le contexte de la mondialisation de l'économie, organisé par le Gouvernement de l'Indonésie.

*Laos.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Malaisie.* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à l'inauguration du système automatisé des brevets et des marques de la Division de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce intérieur et de la consommation. Il s'est également entretenu avec des fonctionnaires nationaux de la coopération future. Cette mission était organisée dans le cadre du projet du PNUD sur le ren-

forcement du système de propriété industrielle de la Malaisie.

*Mongolie.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Myanmar.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Népal.* En décembre 1997, l'OMPI a rédigé et communiqué aux autorités, sur leur demande, un projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins.

*Philippines.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Singapour.* En décembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de la coopération dans le domaine de la formation, notamment de l'organisation du séminaire de l'OMPI sur l'Internet et la protection de la propriété intellectuelle pour la région de l'Asie et du Pacifique, qui devrait se tenir à Singapour en avril 1998.

*Thaïlande.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

*Viet Nam.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont participé à un programme de formation sur l'administration des droits de propriété industrielle à l'Office japonais des brevets, à Tokyo. Ce programme était financé par le fonds fiduciaire du Japon.

Le même mois, un expert de l'OMPI venant de Singapour et un expert national se sont rendus en mission à l'Office national de la propriété industrielle à Hanoi, pour fournir des conseils pour le développement du système d'information en matière de brevets. La mission était financée au titre du projet régional du PNUD pour la modernisation des systèmes de propriété intellectuelle.

dépôt, les mandataires, et les conditions de prorogation des délais et de rétablissement des droits. Les projets proposés étaient le résultat des discussions des quatre sessions précédentes du comité d'experts, dont la première s'était tenue en décembre 1995. L'un des aspects essentiels des projets était le rapprochement avec le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), compte tenu des dernières modifications apportées à son règlement d'exécution.

Toutes les délégations qui ont pris la parole ont déclaré soutenir les efforts faits pour harmoniser les lois sur les brevets, soulignant l'importance du travail effectué par le comité d'experts en vue de conclure le traité dans un avenir proche. Plusieurs délégations ont déclaré qu'elles restaient favorables à l'harmonisation quant au fond du droit des brevets, qui permettrait de simplifier les procédures et assurerait une protection efficaces aux brevets.

Au cours de la réunion, des progrès sensibles ont été réalisés en ce qui concerne les dispositions détaillées du projet de traité. Le comité d'experts s'est dit, dans l'ensemble, favorable au projet, mais un certain nombre d'amendements ont été présentés et certains points ont paru nécessiter un examen plus approfondi. La délégation du Soudan a notamment proposé d'ajouter au traité une disposition con-

cernant la réduction des taxes pour les ressortissants des pays en développement.

Les 68 États ci-après, membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris, étaient représentés à la session : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Guatemala, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Jamaïque, Japon, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe. Des représentants de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des Communautés européennes (CE), de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO) et de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), ainsi que de 21 organisations non gouvernementales, ont participé à la session en qualité d'observateurs.

## Réseau mondial d'information et services d'information en matière de propriété intellectuelle

### Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 1998-1999

En décembre 1997 s'est tenue, à Genève, la deuxième série de discussions informelles avec les États membres au sujet du projet de programme et budget pour l'exercice biennal 1998-1999. Les discussions avaient été engagées en novembre par le directeur général sous la direction duquel le Secrétariat était en train d'établir le programme et le budget; les deux séries de discussions ont été présidées par Mme Sheila Batchelor, présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI et chef de l'Office canadien de la propriété intellectuelle, commissaire aux brevets et directeur de l'enregistrement des marques.

Les coordonnateurs des différents groupes régionaux des États membres de l'OMPI et des représen-

tants des États membres du Comité du budget et du Comité des locaux ont aussi participé aux discussions.

La présidente de l'Assemblée générale de l'OMPI a souligné que les consultations avaient pour but de renforcer trois des cinq piliers sur lesquels le directeur général comptait faire reposer l'avenir de l'Organisation – la transparence, la reddition des comptes et la participation des États membres à tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre. Les deux autres piliers – l'ouverture aux autres organisations du système des Nations Unies et l'introduction de techniques de gestion moderne – étaient reflétés dans le projet de programme lui-même.

## Systemes et services mondiaux de protection

### Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

#### Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT

*Groupe consultatif ad hoc sur les propositions de modification du règlement d'exécution du PCT.* Ce groupe consultatif ad hoc s'est réuni en décembre 1997, à Genève, pour donner des orientations au Secrétariat sur les modifications qu'il est envisagé d'apporter au règlement d'exécution du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Le Groupe consultatif ad hoc est composé de représentants des administrations chargées de la recherche internationale et des administrations chargées de l'examen préliminaire international dans le cadre du PCT (Australie, Autriche, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Japon, République de Corée, Suède et Office européen des brevets), des offices des brevets de six pays dont les ressortissants et les résidents utilisent beaucoup le système du PCT (Allemagne, Canada, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse) et de huit organisations non gouvernementales dont les membres sont d'importants utilisateurs du PCT.

Les propositions visaient à modifier le règlement d'exécution du PCT dans les domaines suivants : contenu du formulaire de requête déposé avec la demande internationale dans le cadre du PCT et exigences concernant la phase nationale, différents aspects des conditions applicables au dépôt des demandes internationales et à l'instruction de ces demandes dans la phase internationale et dans la phase nationale.

*France.* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a animé, à Paris, un séminaire d'introduction sur le PCT organisé par un organisateur de conférences privé. Ce séminaire a été suivi par 16 participants venant pour la plupart de l'industrie.

*Indonésie.* En décembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions relatives au PCT.

*Madagascar.* En décembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de plusieurs questions liées au PCT.

*Roumanie.* En décembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de diverses questions pratiques concernant les procédures du PCT.

*Royaume-Uni.* En décembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont animé, à Londres, un séminaire de perfectionnement sur le PCT et des journées d'étude à l'intention d'administrateurs de brevets expérimentés, organisés par un organisateur de conférences privé. Ils ont été suivis, respectivement, par 32 et 22 participants, venant du secteur privé et de l'industrie.

*Zimbabwe.* En décembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de diverses questions concernant le PCT.

*Office européen des brevets (OEB).* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la 69<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'administration de l'OEB, à La Haye.

Le même mois, cinq examinateurs du PCT se sont rendus en voyage d'étude à la division de l'office récepteur de l'OEB.

*Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO).* En décembre 1997, le directeur général de l'ARIPO, M. Mzondi Chirambo, s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de l'organisation d'un séminaire régional sur le PCT qui se tiendra en 1998.

#### Informatisation

*Réunion pour l'examen de l'étude effectuée par le PCT en matière de gestion des documents.* En décembre 1997, le Secrétariat a présenté les résultats d'une étude détaillée sur les besoins complexes en matière de gestion de l'information et de la documentation du système du PCT, qui avait été effectuée par une équipe de consultants en gestion auprès de 12 représentants des offices nationaux et régionaux ayant l'expérience des systèmes d'automatisation et d'informatisation du traitement des demandes de brevet (Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Japon, ARIPO et OEB), afin de tirer parti, autant que possible, de l'expérience de ces offices. Le Secrétariat a reçu des observations précieuses des représentants et de l'Office du Brésil (qui n'a pas pu se faire représenter à la réunion), dont il sera tenu compte lors de l'élaboration du système.

*Singapour.* En décembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de l'automatisation du registre

national des marques et des brevets et de l'information sur le PCT actuellement disponible sous forme électronique.

## Contacts avec d'autres pays et avec des organisations internationales

### Contacts au niveau national

*États-Unis d'Amérique.* En décembre 1997, M. Bruce Lehman, commissaire aux brevets et aux marques, et deux autres fonctionnaires nationaux, se sont entretenus avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de l'utilisation des techniques de l'information dans les activités de l'OMPI, et notamment de l'automatisation du secteur du PCT et des mécanismes permettant de contrôler l'utilisation de ces technologies au sein de l'Organisation et entre l'Organisation et ses États membres.

### Nations Unies

*Centre international de calcul (CIC).* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à la 60<sup>ème</sup> session du Comité de gestion du CIC qui s'est tenue à New York.

*Organisation Internationale du Travail (OIT).* En décembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus au Service de la conception et production de matériel multimédia au Centre international de formation de l'OIT à Turin (Italie), pour examiner le matériel de reproduction et de conception et s'entretenir des possibilités de coopération futures.

*Organisation Mondiale de la Santé (OMS).* En décembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMS se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de la possibilité de protéger, par les procédures devant les commissions des contestations administratives concernant les noms de domaines (CCA), les dénominations communes internationales (DCI) pour les substances pharmaceutiques contre leur utilisation comme noms de domaines ou marques. Il a été décidé d'inclure un paragraphe

sur cette question dans le troisième projet révisé de lignes directrices quant au fond applicables aux CCA.

### Organisations intergouvernementales

*Organisation mondiale du commerce (OMC).* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du Conseil général de l'OMC qui s'est tenue à Genève.

### Autres organisations

*Association littéraire et artistique internationale (ALAI).* En décembre 1997, le président de l'ALAI, M. Victor Nabham, s'est entretenu avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, d'une éventuelle assistance à la préparation des programmes des universités arabes pour l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle.

*Online Information 97.* En décembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé, à Londres, à la 21<sup>ème</sup> conférence annuelle *Online Information 97*.

*Union des praticiens européens en propriété industrielle (UPEPI).* En décembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une table ronde sur la protection par brevet des logiciels informatiques, organisée par l'UPEPI et tenue à Munich. Il a présidé la première séance de la table ronde, au cours de laquelle ont été abordées des questions concernant les possibilités de faire protéger les programmes informatiques par un brevet dans différents pays, et dans le cadre de la Convention sur le brevet européen.

## Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI

### Convention OMPI

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

#### Adhésion

Le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a déposé, le 12 février 1998, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, signée à Stockholm le 14 juillet 1967.

Ladite convention entrera en vigueur, à l'égard de Sao Tomé-et-Principe, le 12 mai 1998.

*Notification OMPI n° 196, du 12 février 1998.*

vention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, révisée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 28 septembre 1979.

Sao Tomé-et-Principe n'était pas encore membre de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris) constituée par la Convention de Paris.

La Convention de Paris révisée entrera en vigueur, à l'égard de Sao Tomé-et-Principe, le 12 mai 1998. Dès cette date, Sao Tomé-et-Principe deviendra membre de l'Union de Paris.

*Notification Paris n° 182, du 12 février 1998.*

### Traité sur le droit des marques

### Convention de Paris

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

#### Adhésion

Le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a déposé, le 12 février 1998, son instrument d'adhésion à la Con-

FÉDÉRATION DE RUSSIE

#### Ratification

Le Gouvernement de la Fédération de Russie a déposé, le 11 février 1998, son instrument de ratification du Traité sur le droit des marques, fait à Genève le 27 octobre 1994.

Le Traité sur le droit des marques entrera en vigueur, à l'égard de la Fédération de Russie, le 11 mai 1998.

*Notification TLT n° 22, du 11 février 1998.*

## Sélection de publications de l'OMPI

En décembre 1997, l'OMPI a fait paraître la nouvelle publication<sup>1</sup> suivante :

<sup>1</sup> Ces publications peuvent être obtenues auprès de la Section de la vente et de la diffusion des publications, OMPI, 34, chemin des Colombettes, CH-1211 Genève 20, Suisse (téléimprimeur : 412 912 OMPI CH; télécopieur : (41-22) 733 54 28; téléphone : (41-22) 338 91 11).

Les commandes doivent contenir les indications suivantes : a) code numérique ou alphabétique de la publication souhaitée,

Feuillelet d'information sur l'OMPI (166 pays) (anglais/français/espagnol), n° 414 (E)(F)(S), 2 pages (E)(F)(S), gratuit.

langue (E pour l'anglais, F pour le français, S pour l'espagnol), nombre d'exemplaires; b) adresse postale complète du destinataire; c) mode d'acheminement (voie de surface ou voie aérienne). Les prix indiqués comprennent les frais d'acheminement par voie de surface.

Les virements bancaires doivent être effectués au compte de l'OMPI n° 487080-81 auprès du Crédit suisse, 1211 Genève 20, Suisse.

## Calendrier des réunions

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1998

8-12 juin (Genève)

**Comité d'experts sur un éventuel protocole concernant les interprétations ou exécutions audiovisuelles (protocole du Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes)**

Cette (deuxième) réunion du comité examinera les propositions qui auront été soumises par les États membres de l'OMPI et la Communauté européenne au sujet d'un protocole, relatif aux interprétations et exécutions audiovisuelles, du Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT).

*Invitations* : en qualité de membres, les gouvernements des États membres de l'OMPI et la Communauté européenne; en qualité d'observateurs, certaines organisations.

7-15 septembre \*(Genève)

**Assemblées des États membres de l'OMPI (trente-troisième série de réunions)**

Certaines des assemblées se réuniront en session extraordinaire, d'autres en session ordinaire.

*Invitations* : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'assemblée concernée), les États membres de l'OMPI; en qualité d'observateurs, d'autres États et certaines organisations.

### Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1998

30 mars-1<sup>er</sup> avril (Genève)

**Comité technique (trente-quatrième session)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

2 avril (Genève)

**Comité administratif et juridique (trente-huitième session)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

3 avril (Genève)

**Comité consultatif et Conseil (cinquante-cinquième session)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV.

26 octobre (Genève)

**Comité administratif et juridique (trente-neuvième session)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

27 octobre (Genève)

**Comité consultatif (cinquante-sixième session)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV.

28 octobre (Genève)

**Conseil (trente-deuxième session ordinaire)**

*Invitations* : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

\* Cette réunion se tiendra au CICG (Centre international de conférences de Genève), à Genève, du 7 au 11 septembre et se poursuivra les 14 et 15 septembre dans le bâtiment principal de l'OMPI.





